

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4270>



Congrès de la FSU 58

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - FSU 58 -



Date de mise en ligne : mardi 4 décembre 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le congrès départemental de la FSU 58 se déroulera le mardi 15 janvier 2013 à partir de 9h et le mercredi 16 janvier toute la journée. Il aura lieu au LEGTA de Nevers 243 Route de Lyon 58000 Challuy.

Chaque syndiqué a le droit d'y participer pour intervenir dans les débats de ce congrès qui fixera les positions qui seront défendus par nos délégués au congrès national. Une autorisation d'absence spéciale avec maintien du traitement peut être obtenue pour participer à ce congrès.

Inscrivez vous au plus vite auprès du [SNES](http://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/rtf-a14e8.svg) en précisant si vous désirez manger sur place mardi midi et/ou mercredi midi. Vous recevrez en retour une convocation de la FSU58 pour ce congrès qu'il faudra joindre à votre demande d'autorisation d'absence (dont vous trouverez un modèle ci-dessous).

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/rtf-a14e8.svg>

Modèle de demande d'autorisation d'absence

Pour plus d'information sur les sujets aborder [cliquer ici](#).